



LE PETIT REMOTAIS



Publication:

Nadège Courché

Comité de rédaction:

Commission communication du conseil municipal

Edition:

Mairie de la Remuée

Année 2022 N° 47

Février 2022

Pensez à visiter le site de la commune, régulièrement actualisé sur : www.laremuee.com



Chers Remotaises & Remotais,

Voltaire disait : « Une bonne année répare le dommage des deux mauvaises. »

J'espère que 2022 va prouver que la citation de Voltaire est bien concrète !

Malgré cette crise, nous avons travaillé d'arrache-pied pour que les projets communaux puissent être entrepris. Vous devriez en voir au moins les prémices cette année:

Tous les câbles pour accueillir la fibre dans le village sont déployés : le maillage est bien terminé. Toutefois par manque d'approvisionnement d'éléments électroniques la mise en service va être retardée significativement. Je sais que je vais décevoir beaucoup de personnes car, depuis des mois, la fin du premier trimestre était annoncée pour la mise en service. Désormais il faudra patienter au moins jusqu'en fin d'année. J'en suis désolée mais je suis dépourvue de moyens face aux fournisseurs asiatiques.

Les entrepreneurs pour la rénovation de la salle omnisports ont été choisis, les travaux devraient commencer prochainement. Les dates ne sont pas encore précises du fait de la complexité pour les entreprises de s'approvisionner en matériaux.

Le parking rue des Châtaigniers (face à la place du marché) prendra place courant du second semestre 2022.

Les architectes ayant répondu à l'appel à projet vont dessiner les plans des futures classes de notre école. Dès que nous aurons fait le choix, nous ne manquerons pas de vous en faire part.

La sente piétonne menant à l'aire de loisirs est pratiquement terminée. Quelques menus travaux restent à finaliser dès que la météo sera plus clémente.

La vidéo surveillance de l'aire de loisirs va être mise en place prochainement afin de sécuriser ce bel espace.

Une étude de sol sur le terrain face à l'aire de loisirs va être effectuée afin de s'assurer du positionnement de possibles cavités. Cette étude va nous permettre de savoir ce qu'il sera possible de réaliser sur cette parcelle.

La porte de notre belle église et les vitraux vont subir une petite réfection et l'éclairage de l'entrée va être remise en service.

L'éclairage du parvis de la mairie va être installé afin de faciliter l'accès lorsqu'il fait nuit.

En 2023 est prévu l'assainissement collectif pour la rue des Tilleuls, la rue des narcisses, le hameau de Maréfosse, et la rue des Châtaigniers.

Lorsque les nouvelles salles de classe seront terminées, notre priorité sera la mise en sécurité de la traversée du village. Nous travaillons sur l'aménagement routier afin de limiter la vitesse des véhicules.

L'équipe municipale travaille également sur la Défense Incendie (DECI) de notre village en vue de le mettre en parfaite conformité. Ces travaux étant complexes et coûteux, la mise aux normes prendra plusieurs années.

Bref, la crise ne nous arrête pas dans nos intentions, et notre motivation est restée identique à celle du début de mandat.

Je souhaite à tous que cette nouvelle année soit porteuse de réussite, bonheur et santé.

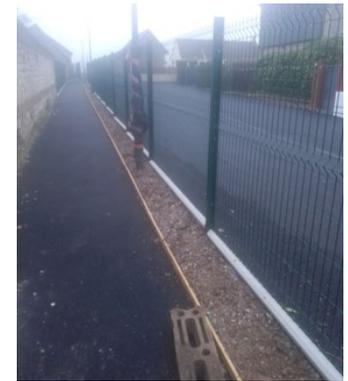
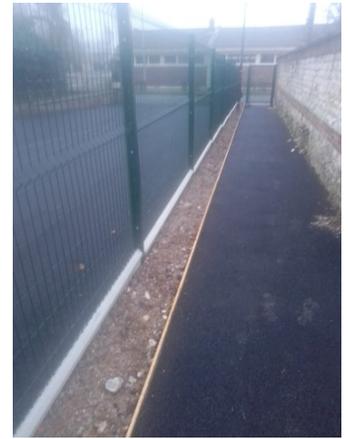
Respectueusement

Nadège COURCHÉ

Sente piétonne

Les travaux de la sente ont été réalisés fin novembre début décembre. Pour rappel, une bande (d'un mètre cinquante de large sur soixante-dix mètres de long) a été cédée par les riverains pour l'euro symbolique à la mairie de la Remuée lors de la précédente mandature. Ce passage piéton permet maintenant de rejoindre depuis la rue des Châtaigniers, l'aire de loisirs située rue des Grives. Nous remercions vivement les riverains pour cette accessibilité à tous les usagers de notre village.

L'enrobage de la sente, la pose de clôture (avec des occultants sur une partie), ainsi que la végétalisation ont été dirigés par la collectivité ; il reste à végétaliser les grilles en plantant une haie légère à feuillage persistant le long de la sente. Les portillons de la sente seront ouverts aux horaires d'ouverture de l'aire de loisirs par un système électrique permettant d'entrer et de sortir. La vidéosurveillance de la sente sera installée également. Tout devrait fonctionner très prochainement. Simultanément, les propriétaires ont financé une partie de la réfection de leur chemin depuis la rue des châtaigniers jusqu'à leur propriété.

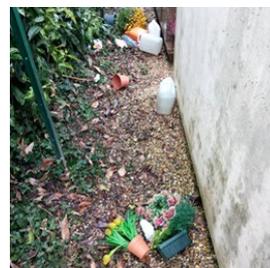
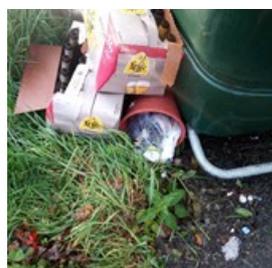


Label ANBDD

Nous avons répondu à un dossier de candidature pour engager notre commune dans la préservation et la reconquête de biodiversité auprès de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD). Notre projet a été retenu et nous avons obtenu le label de Territoire Engagé pour la Nature. Nous allons donc mettre un point d'orgue à « renaturer » nos espaces...

Nous envisageons de replanter des haies le long du grillage (nord) de l'aire de loisirs. Une haie brise-vent protégera ainsi l'aire de loisirs très exposée au vent de la plaine nord. Nous orientons les travaux du nouveau parking (en face du parking Henri Des) avec un sol enherbé favorisant ainsi l'écoulement des eaux pluviales. Notre cahier des charges pour la construction de trois salles de classes prévoit la récupération des eaux de pluies, une cour d'école végétalisée. Pour le terrain situé rue des grives, ancien clos masure, nous souhaitons préserver cet espace en redessinant les talus, en restructurant la mare, en implantant un verger, un rucher... Nous réfléchissons également à fleurir notre village en privilégiant les plantes vivaces.

STOP aux incivilités! Respectons notre village...



NOUVEAU
COLLECTE DES ENCOMBRANTS RÉUTILISABLES
Gros électroménager, petit mobilier...

SUR RENDEZ-VOUS
02 35 22 25 25
ou
lehavreseinemetropole.fr

En partenariat avec : Le Grenier, Emmaüs et Actif Insertion

NOUS ON DIT ZÉRO GÂCHIS
Partenaires de la collectivité

LE HAVRE SEINE

Salle omnisports

Dans le cadre des subventions attribuées aux communes par l'État, nous avons obtenu une subvention du ministère de la jeunesse et des sports pour la salle omnisport. Cette subvention finance les travaux de restructuration. Un bureau d'étude de la communauté urbaine a réalisé une étude énergétique de nos bâtiments communaux: cette salle était la plus énergivore de tous les bâtiments communaux. Notre souhait est de rendre ce bâtiment plus attractif et moins énergétique. Nous avons déposé notre demande de consultation des marchés publiques, puis étudié les réponses des entreprises et enfin choisi ces dernières. Il fallait que le choix des entreprises soit fait pour le 31 décembre 2021. Les travaux devraient donc débuter en 2022: désamiantage(qui représente une très grande partie du coût global mais heureusement subventionnable), réfection de la toiture, changement du système de chauffage des menuiseries et de l'éclairage led.



Projet école Henri Dès



C'est parti pour le lancement des appels à projets pour les trois nouvelles classes dans notre village ! Le dossier d'appel d'offres a été déposé début janvier. Six architectes et bureaux d'études ont consulté le programme et sont venus sur le site les mercredis 12 et 19 janvier derniers pour proposer leur projet ; nous étudierons leurs propositions en concertation avec la Communauté Urbaine (qui pilote étapes et démarches de cette programmation) et les membres de la communauté éducative. La mairie de la Remuée reste maître d'ouvrage. Nous ne manquerons pas de vous communiquer les avancées de ce programme.

Voisins vigilants et solidaires



La plateforme Voisins Vigilants et Solidaires est un site web communautaire permettant de mettre en relation les habitants d'un même quartier pour lutter ensemble contre le fléau des cambriolages de manière simple et gratuite.

La mairie de la Remuée se propose d'inscrire notre commune à ce dispositif. Vous pouvez consulter le site de la plate forme « voisins vigilants et solidaires » et ainsi prendre connaissance du dispositif. Il est gratuit pour chacun d'entre vous. C'est à la commune de financer l'abonnement à l'année (800 euros).

Avant toute inscription, nous souhaitons recueillir votre avis sur l'intérêt que vous portez à ce dispositif. Vous pouvez répondre au sondage en ligne sur le site de la mairie de La Remuée.



Vendredi 17 décembre 2021

Retour sur Noël 2021 en plein air... Une fois de plus, nous avons souhaité organiser un moment festif en extérieur pour être certain de nous retrouver, dans ce contexte toujours très compliqué. Alors, Le père Noël est arrivé en charrette avec les membres de l'association l'Art en Cavale pour retrouver petits et grands. Tous ont déambulé depuis la salle omnisports jusqu'à la mairie. Ce fut le moment de distribuer les livres de Noël aux enfants de l'école, de partager des boissons chaudes (offerts par la mairie) et des gourmandises préparées par les associations du village. Un peu plus tard, nous avons rejoint les Écuries des Grives pour un spectacle équestre et féérique.

Pour l'occasion, nous avons choisi d'illuminer la mairie et ses abords. Quelques décorations lumineuses ont été achetées pour resservir dans les années à venir.



Retenez dès maintenant le dimanche 3 avril pour la fête du Printemps sur l'aire de loisirs: spectacle, sport et jeux...



**DEPOT DE PAIN
VIENNOISERIE-PÂTISSERIE**

M & M. LECACHEUR
9A RUE DES CHATAIGNIERS
76430 LA REMUEE

Boulangerie de St Nicolas de la Taille
Téléphone 02 35 39 82 25

LE SCOLATIER



10 impasse St Honorine
76430 Saint Vigor d'Ymonville
sarpierre76@gmail.com

Tél: 02 35 20 66 00
Port: 06 14 63 24 22



Philippe COUTURIER

Terrassement
Assainissement
Espaces verts
Création chemins

Tél : 06.62.49.67.46



APE : 4312A - SIRET : 51040592200013